

# REGLEMENT INTERIEUR

## 4 -ème Rapide Philippe PETITICUNOT

### Article 1 : Présentation

Le cercle d'échecs La tour, Prends Garde, organise un tournoi rapide

**Le Samedi 11 Janvier 2025**

À la Salle Léon JOUHAUX – 34 Rue Gabriel Péri 62110 HENIN BEAUMONT.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement Correct Exigé
- Etre Licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E (La licence pourra être prise sur place). Le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (diffèrent du code FRA).
- Au début du tournoi, les joueurs n' ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'Age.
- Aucune re-estimation ultérieure ne sera effectuée.
- Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement sera exclu du tournoi.

### Article 2 : Règles et Appariements

Ce tournoi, homologué FIDE sous le numéro **65634**, se joue en 7 rondes.

Les règles du jeu sont celles des tournois Rapides tel que décrites dans le livre de l'arbitre. L'article A5 de l'annexe A : Parties en cadence rapide s'appliquera sur l'ensemble de la manifestation.

Cette annexe aux règles du jeu sera disponible dans la salle de jeu

Les appariements se font au système suisse intégral (CO4 de la FIDE) et seront informatisés par le logiciel PAPI 3.3.8. Aucune protection ne sera appliquée.

Le classement ELO pris en compte sera le dernier ELO RAPIDE paru.

### Article 3 Cadence

**La cadence est de 10 min + 3 sec/coups par joueur en 7 rondes.**

La notation n'est pas obligatoire

#### **Article 4 Horaire**

Inscription sur site Entre 13h 30 et 13 h 50.  
Préinscription possible suivant annonce.

Début de la première Ronde : 14h00

Le tournoi s'effectuera sur la demi-journée, Les rondes suivantes s'effectueront dès que les derniers résultats auront été saisis et les appariements affichés.

En cas d'absence d'un ou des deux joueurs lors du démarrage de la ronde. Le forfait ne s'appliquera pas. La pendule sera enclenchée et les joueurs auront la possibilité de jouer leur partie jusqu'à épuisement du temps.

#### **Article 5 : Droits d'inscriptions**

Droits d'inscription : Adultes : 10 €, Jeunes : 5 €

Auquel s'ajoutera le coût de la prise de licence le cas échéant

Les joueurs non présents à la première ronde seront appariés pour la seconde ronde. Les joueurs pourront entrer à tout moment dans le tournoi

#### **Article 6 Classement et prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

En cas d'ex aequo, le premier départage est **Le Buchholz Tronqué**, le second départage est **la Performance**

Les prix au classement général sont attribués à la place réelle (pas de partage de prix).  
Les prix ne sont pas cumulables

La liste des prix sera affichée durant l'après-midi.

#### **Article 7 Fin de Partie**

Les résultats sont à annoncer à la table de marque par les deux joueurs. Après chaque ronde, le récapitulatif des résultats sera affiché pour permettre une vérification du bon enregistrement des résultats. Dans le cas où un résultat erroné a été enregistré, si le signalement intervient après l'affichage des appariements mais avant la fin de la prochaine ronde, il en sera tenu compte pour les appariements à venir. S'il intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement ELO du joueur

#### **Article 8 Nullité par Accord Mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 10 coups.

## **Article 9 Comportement des joueurs**

L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude convenable, conforme à l'éthique de notre sport (charte des joueurs et joueuses d'échecs) et tel que défini dans le Livre de L'arbitre ( Chapitre 1.2 section D : Code de l'éthique (FIDE A08).

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu. Les pendules doivent être manipulées calmement.

Eviter les attitudes, les discussions ou lectures suspectes.

Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incrimine devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés.

Toute dégradation entraînera une exclusion.

Les téléphones portables et autres appareils électroniques sont interdits dans la salle de jeu et doivent être éteints et rangés dans un sac.

Le joueur dont le téléphone sonne perd la partie. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne un avertissement écrit et la perte de la partie. De plus, les joueurs ne disposeront d'aucun autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu.

Il est strictement Interdit de fumer dans l'aire de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « Zones non-fumeurs » par les responsable sécurité du site.

La zone Fumeur est située à l'extérieur de la salle.

Tout manquement à la « charte du joueur d'Echecs » peut être sanctionné. Tout contrevenant pourra recevoir deux avertissements oraux entraînant l'exclusion immédiate du Tournoi.

## **Article 10 Arbitres**

Le tournoi est arbitré par Hervé DEMBSKI (Arbitre Open 2). Il sera assisté de Mr Philippe BROUTIN (Arbitre Open 2)

## **Article 11**

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur, ainsi que les prescriptions en cas de contrôle anti-dopage.

L'Arbitre : Hervé DEMBSKI

L'Organisateur : BROUTIN Philippe

~~\_\_\_\_\_~~

\_\_\_\_\_